

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE
DUNKERQUE

COMMUNE DE WORMHOUT

N°AR2022-191

ARRETE

Le Maire de la Commune de WORMHOUT,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2212-1 et suivants,

Vu la demande de l'entreprise CCMI 75, rue Jean Choqueel WEST CAPPEL 59380 afin d'effectuer des travaux de réfection de toiture au 4, avenue Leclerc à Wormhout,

ARRETE :

ARTICLE 1 : Le stationnement sera interdit face au 4, avenue Leclerc, et ce, à partir du 12 septembre 2022 et pour la durée des travaux estimée à 1 mois.

L'entreprise CCMI est autorisée à poser un échafaudage devant la façade du 4, avenue Leclerc et devra laisser un passage sécurisé pour les piétons.

ATTENTION, le jour du vide grenier, dimanche 25 septembre 2022, le chantier devra être libre de tout matériel et sécurisé.

ARTICLE 2 : Une signalisation temporaire sera mise en place par l'entreprise CCMI.

ARTICLE 3 : La Gendarmerie est chargée d'assurer l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté sera publié puis transmis à l'entreprise CCMI et à Monsieur le Commandant de Gendarmerie de WORMHOUT

Fait à WORMHOUT, le 25/08/2022

Le Maire

Frédéric DEVOS



Acte rendu exécutoire par
Publication et notification le 25/08/2022
Le Maire
Frédéric DEVOS



Sarl ◀ **CCMI** ▶

75, rue Jean Chocqueel - 59380 WEST CAPPEL
ENTREPRISE DE BATIMENT



Mairie de WORMHOUT
47 place du Général de Gaulle
59470 WORMHOUT

Mercredi 24 août 2022

MR Deboudt Denis
SARL CCMI
75 rue Jean Chocqueel
59380 West-Cappel

A l'attention de Mr Le Maire

Je soussigné MR Deboudt Denis, cogérant de la SARL CCMI, demande à la mairie l'autorisation d'installer un échafaudage devant l'habitation de MME HAMEZ, propriétaire non occupant au n°4 avenue du maréchal Leclerc à Wormhout.

En effet un chantier de réfection de toiture, ayant fait l'objet d'un accord préalable, débutera chez MME HAMEZ, le lundi 12 septembre 2022

La durée sera d'un mois.

La SARL CCMI signalera la présence de l'échafaudage et sécurisera l'ensemble.

Pouvez vous installer un panneau d'interdiction de stationner devant le numéro 6?, seule place disponible pour notre véhicule.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

Cordialement,
Denis Deboudt

SARL CCMI
75 rue Jean Chocqueel
59380 West-Cappel
SARL au capital de 2000€
RCS Dunkerque 524 836 830
Siret 524 836 830 0025
APE 4391B

Denis Deboudt - denis.deboudt@orange.fr - 06 22 58 65 94
David Deboudt - david.deboudt59@orange.fr - 06 32 96 45 88

SARL au capital de 2000 € - RCS : 524 836 830 - TVA intra : FR 035 248 368 30 - N° SIRET : 524 836 830